

Souffel
WEYERSHEIM

www.souffelweyersheim.fr

République française
Commune de Souffelweyersheim
Arrondissement de Strasbourg-Ville
Département du Bas-Rhin**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du lundi 03 juin 2024,**

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi trois juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Souffelweyersheim s'est réuni en session ordinaire à l'Espace Culturel des Sept Arpents de Souffelweyersheim sous la présidence de M. Pierre PERRIN, Maire.

Date de la convocation dématérialisée adressée par Monsieur Pierre PERRIN, Maire : Lundi 27 Mai 2024.

Nbre d'élus au Conseil Municipal : 29	
Élus en fonction : 29	Élus absents : 3
Élus présents : 26	Élus absents ayant délégué leur droit de vote : 2

Secrétaire de séance : M. Pierre SIMON, Conseiller Municipal.

Présents :

M. Alain JANSEN, M^{me} Hélène MULLER, M. Pierre SCHNEIDER, M^{me} Marie-Laure KOESSLER, M. Rémi REUTHER, M^{me} Myriam JOACHIM, M. Bernard WEBER, M^{me} Brigitte SCHLEIFER, Adjoints au Maire ;

M^{me} Isabelle DURINGER Conseillère Municipale Déléguée ;

M. Mario VOELKEL, M. Laurent REYMANN, M^{me} Nadia THOMAS, M. Martial GERHARDY, M^{me} Fabienne BIGNET, M^{me} Monique WAMSLER, M. Pierre SIMON, M. Jean-Philippe DECOUR, M. Sabin MUNTEAN, M^{me} Solange WOLFF MINSTA, M^{me} Annabella PINTO, M^{me} Fanny GOURDIN, M. Jérôme FLAGEY, M. Olivier MULLER, M. François CHABAS, M^{me} Odile NGO YANGA, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné mandat conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

M. Daniel MAENNER, Conseiller Municipal a donné procuration à M. SCHNEIDER Pierre, Adjoint au Maire.

M^{me} Virginie JACQUEMIN, Conseillère Municipale a donné procuration à M. Alain JANSEN, Adjoint au Maire.

Absent sans donner de mandat :

M. Julien MASSON, Conseiller Municipal.

.../...

22/2024 – DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE MUTUALISE ELEMENTAIRE ET COLLEGE, REFECTION ET EXTENSION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE RAPP

Dans sa délibération du 30 janvier 2023, le Conseil Municipal a approuvé l'avant-projet définitif pour la construction d'un restaurant scolaire mutualisé élémentaire et collège ainsi que la réfection et l'extension de l'école élémentaire Rapp, et chargé M. le Maire ou son représentant de déposer auprès des instances concernées les demandes de subventions ouvertes pour ce type d'opération.

A la suite de l'attribution des marchés de travaux, il est proposé au Conseil Municipal de fixer les modalités de financement de l'opération et d'autoriser M. le Maire à solliciter l'Etat pour ajuster le plan de financement au titre de :

- Dotation d'équipement des Territoires Ruraux (DETR),
- Dotation de soutien à l'investissement local classique et exceptionnelle (DSIL),
- Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (Fonds vert).

pour les travaux mentionnés ci-après.

Synthèse

Projets	Montant de l'opération HT	Type de financement sollicité	Montant sollicité
Cour + jeux	284 978,69 €	Fonds vert	85 493,61 €
Ecole existante	717 108,15 €	Fonds vert	215 132,44 €
Extension école + préau	1 208 431,64 €	DETR, DSIL	362 529,49 €
Accueil périscolaire	1 951 293,55 €	DETR, DSIL	585 387,91 €

Objet de l'opération

- construction de locaux pour la restauration scolaire du collège et de l'école Rapp, par la création d'une cuisine/office mutualisée et de 2 salles de réfectoire distinctes pour les élèves de l'école élémentaire et ceux du collège,
- création de 2 salles de classe supplémentaires et d'une salle plurivalente mutualisée avec le périscolaire, avec la restructuration / extension du hall d'accueil et de desserte,
- création de 2 salles d'activité destinées à l'accueil périscolaire,
- rénovation thermique et mise aux normes PMR de l'établissement scolaire élémentaire existant,
- reconstruction d'un préau après démolition du préau existant, actuellement situé sur une partie de l'emprise retenue pour la construction des bâtiments précités,
- réaménagement de la cour et de ses accès en y intégrant la déminéralisation des aménagements extérieurs.

Objectifs de l'opération

L'augmentation de la demande d'accueil en cantine au périscolaire de l'école élémentaire est croissante et se confirme ces dernières années. Le projet permettra d'accueillir 350 enfants de l'école élémentaire. Les 2 salles d'activité et la salle plurivalente mutualisée sont destinées à l'accueil périscolaire au sein de l'établissement.

La création de 2 salles de classe supplémentaires a pour objectif de pouvoir accueillir davantage d'élèves pour anticiper le développement de la commune.

La rénovation thermique du bâtiment existant permettra de faire des économies d'énergie, et la mise aux normes PMR est destinée à rendre accessible l'ensemble de l'établissement.

La déminéralisation des aménagements extérieurs vise à réaliser une gestion à la parcelle des eaux pluviales sur l'intégralité du site.

Durée

Les travaux s'échelonnent de l'été 2023 à l'automne 2025.

Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de 6 240 020,48 € TTC soit 5 200 017,07 € HT.

Type et montant de Subvention sollicitée

DETR, DSIL, Fonds vert au taux de 30% soit 1 248 543,45 €.

Plan de financement

DEPENSES		RECETTES	
Nature	Montant HT	Nature	Montant HT
Cour + jeux	284 978,69 €	Etat (Fonds vert) 30%	85 493,61 €
Ecole existante	717 108,15 €	Etat (Fonds vert) 30%	215 132,44 €
Extension école + préau	1 208 431,64 €	Etat (DETR, DSIL) 30 %	362 529,49 €
Accueil périscolaire	1 951 293,04 €	Etat (DETR, DSIL) 30%	585 387,91 €
Autres locaux (collège)	1 038 205,55 €	CeA (convention)	1 038 205,55 €
		CeA (Fonds d'attractivité ou fonds communal)	150 000,00 €
		CAF	1 350 000,00 €
		Région	78 600,00 €
		Agence de l'eau	116 010,00 €
		Commune de Souffelweyersheim	1 218 658,07 €
TOTAL DEPENSES	5 200 017,07 €	TOTAL RECETTES	5 200 017,07€

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, art. L.2334.33 ; L.2334.42 ;

VU le plan de financement du projet ;

VU la délibération du Conseil Municipal du 30 janvier 2023 ;

.../...

après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

La sollicitation des aides financières de l'Etat au titre de :

- **DETR (Dotation d'équipement des Territoires Ruraux),**
- **DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local classique et exceptionnelle),**
- **Fonds vert (Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires).**

Projets	Montant de l'opération HT	Type de financement sollicité	Montant sollicité
Cour + jeux	284 978,69 €	Fonds vert	85 493,61 €
Ecole existante	717 108,15 €	Fonds vert	215 132,44 €
Extension école + préau	1 208 431,64 €	DETR, DSIL	362 529,49 €
Accueil périscolaire	1 951 293,55 €	DETR, DSIL	585 387,91 €

D'autoriser le Maire ou son représentant, à établir et signer tous les documents relatifs à cette demande.

Pour extrait conforme

Souffelweyersheim, le 05 juin 2024

Le Secrétaire de séance,

Pierre SIMON

Le Maire,

Pierre PERRIN

Conformément à l'article L.2121-25 du CGCT :

Publication numérique faite le **05 JUIN 2024**